



Photo d'Ibragim Gazdiev, disparu le 8 août 2007. © AI

IBRAGIM GAZDIEV

**Victime de disparition forcée,
sa famille traumatisée en butte
à l'impunité**

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



FÉDÉRATION DE RUSSIE (INGOUCHIE)

« J'en appelle au monde aujourd'hui... à travers vos protestations, je suis sûr ou du moins je pense possible que mon fils me soit rendu. Nous vous supplions, ma famille et moi, et tout le peuple d'Ingouchie vous le demande. Ce n'est pas seulement mon fils qui a disparu. De nombreuses personnes ont disparu. Aujourd'hui je vous parle au nom de tous ces gens comme au nom de mon fils. »

Moukhmed Gazdiev, père d'Ibragim Gazdiev

IBRAGIM GAZDIEV

Victime de disparition forcée, sa famille traumatisée en butte à l'impunité



Ibragim Gazdiev, diplômé d'économie, travaillait comme gérant d'un magasin de matériaux de construction. D'après un témoin, il a été arrêté le 8 août 2007 à 00h 54 dans la ville de Karaboulak par des Russes en tenue de camouflage. Ces derniers l'auraient encerclé et forcé à monter à bord de leur voiture, avant de l'emmener.

Ces hommes armés seraient des agents de la force publique. Amnesty International pense que le Service fédéral de sécurité (FSB) pourrait être impliqué dans cet enlèvement : des hommes du FSB sont en effet venus fouiller sa maison en avril 2007, quelques mois avant sa disparition. Ils cherchaient des preuves sur ses éventuels liens avec des rebelles tchéchènes mais n'ont rien trouvé.

Le jour de sa disparition, son père s'est présenté au bureau du procureur d'Ingouchie pour faire part de la disparition de son fils. Le Parquet a alors ouvert une information judiciaire et l'ancien président d'Ingouchie, Mourat Ziazikov, aurait ordonné aux autorités administratives d'élucider cette affaire le plus rapidement possible. Mais, selon son père, aucune recherche effective n'a été entreprise. Depuis lors, personne n'a plus eu aucune nouvelle d'Ibragim Gazdiev. Selon une source non officielle, il aurait été détenu au secret en Ingouchie ou dans une république voisine du Caucase du Nord. Les autorités affirment cependant qu'Ibragim Gazdiev n'a pas été maintenu en détention.

Le 7 novembre 2009, l'enquête a été suspendue au motif qu'aucun suspect n'avait pu être identifié. Son père a fait appel devant la Cour suprême d'Ingouchie car il estimait que des éléments évidents avaient été volontairement ignorés par les enquêteurs et que de nombreux témoins clés n'avaient pas été entendus, notamment les

militaires en poste aux check-points ce jour là, ainsi que Mourat Ziazikov qui pourrait détenir des informations cruciales.

En avril 2010, la Cour suprême a ordonné la réouverture de l'enquête : plusieurs personnages-clé ont alors été interrogés mais sont revenus sur leurs déclarations initiales qui laissaient penser qu'ils avaient des éléments d'information relatives au sort d'Ibragim. L'ancien président a quant à lui refusé de témoigner. Le 15 septembre 2010, faute de suspect identifié, l'enquête a de nouveau été suspendue.

Les disparitions forcées sont un phénomène marquant du conflit dans cette région depuis la première guerre de Tchétchénie (1994-1996). Cette situation s'étend maintenant à toutes les républiques du Caucase du Nord. Au début de la deuxième guerre (automne 1999), elles ont d'abord été le fait d'agents de l'État russe mais depuis la mise en place de pouvoirs soutenus par Moscou, les forces de sécurité locales sont de plus en plus impliquées.

Le climat général de peur qui pèse sur toute la région fait que les gens hésitent de plus en plus à se manifester. De nombreuses familles préfèrent passer par des canaux non officiels pour tenter d'obtenir la libération de leurs proches. Seule une partie des disparitions forcées et des enlèvements est par conséquent signalée.

Les disparitions forcées sont des actes d'une cruauté extrême. Sans nouvelle de leur proche disparu, les parents et amis ne savent pas s'ils le retrouveront mort ou vivant, ni si même s'il vit encore, où et comment. Tout deuil est impossible, et l'attente devient un véritable supplice.

AMNESTY INTERNATIONAL demande aux autorités de Fédération de Russie compétentes :

- ▶ la reprise de l'enquête, qui doit être menée de manière exhaustive et indépendante ;
- ▶ la révélation à la famille de toutes les informations à leur disposition sur le sort passé et actuel d'Ibragim ;
- ▶ si Ibragim était vivant, que son lieu de détention soit révélé, qu'il soit libéré immédiatement ou inculqué sur des charges internationalement reconnues ;
- ▶ que la famille d'Ibragim ne soit plus menacée ni intimidée.

POUR EN SAVOIR PLUS, ÊTRE TENU INFORMÉ, AGIR

Rendez-vous sur : www.amnesty.fr/personnes-en-danger

• EN SAVOIR PLUS

Lire le rapport : « **Russian Federation : Rule without Law : Human Rights Violations in the North Caucasus** »

Amnesty International, 30 juin 2009 – disponible uniquement en anglais

• AGIR / SE TENIR INFORMÉ

Les actions proposées sont actualisées en fonction de l'évolution de la situation de la personne. Consultez notre site, agissez en ligne et inscrivez-vous au réseau d'action et à la newsletter : *Protégeons les personnes*

• AGIR LOCALEMENT

Contactez le groupe d'Amnesty International le plus proche de chez vous (ci-dessous les coordonnées de votre groupe local).

Nous contacter : personnesendanger@amnesty.fr

_____ votre groupe local _____